

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT : F R E I S T A D T - Bénédikt.  
Nationalité : Lithuanienne - né le 11 Juin 1897 à BRATISLAVA  
(Slovaquie)

Situation de famille : : Veuf - 2 enfants résidant à Paris .

Date d'arrivée au camp : 12/10/1939 venant de Roland Garros.

Quartier " A " - Baraque 10 -

Motif de l'internement : condamné de droit commun.

RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE CDT. DE QUARTIER :

Attitude et conduite au camp : Bonnes.

LE COMMISSAIRE SPECIAL DU CAMP :

Arrêté d'expulsion et assignation de résidence du 11/10/39 notifiés  
le 7/3/40.

RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LE SERVICE D'INFORMATION :

Demande à être LIBRE en France à MARSEILLE pour faire des démarches  
en vue de son émigration aux Etats Unis d'Amérique (démarches déjà  
entreprises par correspondance auprès du Consul à Marseille où  
il devrait se présenter en vue d'obtenir son visa.)

Entré en France le 15 Septembre 1933 avec passeport Autrichien  
venant de Berlin après un séjour de 6 mois à PRAGUE.

Domiciles à Paris : de Septembre 1933 à Janvier 1934 : Hôtel de  
l'Université , Rue Monsieur le Prince. - Octobre 1934 à Avril 1936

84, Rue Molliet à VANVES (Seine) - Mai 1936 à Septembre 1939 :

12, Rue Gabriel Destré à VANVES.

Profession : journaliste et Homme de Lettres

Arrêté le 1/9 /1939, prétend n'avoir jamais été condamné  
n'a pas été inscrit à un parti politique. Etant correspondant de  
la Fédération Press de CHICAGO et directeur des "Nouvelle d'Allemagne"  
(bulletin d'information , à milite contre l'Hitlérisme ) Membre  
Directeur de la section de Paris de la Société allemande de Gens  
de Lettres.

A quitté l'Allemagne après l'incendie du Reichstag . A vécu depuis  
en Tchécoslovaquie et en France collaborant à des journaux  
français et américains et à des revues.

En relation avec de nombreux hommes politiques français de nuance

"Front Populaire" : Mme. Tabouis - Langevin - Bayet etc.....

affirme qu'il n'a jamais été condamné . Dès son arrivée au Vernet  
a demandé à sa femme de lui faire parvenir un extrait de son  
casier judiciaire , mais le l'a pas encore reçu.

Demande maintenant que cet extrait soit réclamé par le Cdt. du  
camp et une fois son innocence confirmée, serait heureux d'être  
dirigé dans un camp spécial d'Autrichiens.

...../

Ressources : Un versement de 500 dollars et d'autres de 25 dollars  
par mois lui seront consentis par un ami Mr. Alésarié de Hollywood  
suivant lettre du 4/9/40 produite.

AVIS FAVORABLE : à son émigration, les conditions étant remplies.

AVIS DE MR. LE DIRECTEUR DU C.M.P. : *favorable à l'émigration*

Fils de Freistadt Michael  
et de Bertha Hauser.

M- 14/II/40

Frederick Benedict

Camp du Vernet d'Ariège  
Quartier B, Baraque 6

15. Décembre 1940

Monsieur le Préfet de l'Ariège  
Foirx

Monsieur le Préfet!

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint une attestation, établie pour l'International Migration Service à Genève, prouvant qu'à la suite d'une intervention du Comité International de la Croix Rouge à Genève, les services de l'International Migration Service se sont mis en rapport avec leurs bureaux aux Etats-Unis pour faciliter mon émigration et celle de mes enfants, victimes de la guerre, par le fait que ma femme fut tuée le 3. Juin 1940 lors du bombardement de Paris.

Je me permets d'ajouter qu'entre temps j'ai reçu de visa d'entrée pour le Mexique pour moi et pour mes enfants et que ~~le~~ Mr. le Consul Général du Mexique par une lettre du 4. Décembre 1940 adressée à Mr. le Préfet de l'Ariège, a bien voulu vous demander que je lui sois présenté pour la délivrance des visa mexicains. Sur l'invitation des Services d'Informations du Camp j'ai rempli les formalités prescrites (photos, paiement de 11 fr. etc) le 5. Décembre.

En les faits susmentionnés et considérant que j'ai rempli les dispositions de la circulaire ministérielle du 10. Octobre concernant les étrangers internés désirant émigrer, j'ai l'honneur de solliciter mon transfert immédiat dans le Camp de départ à Les Milles (S. d. R.)

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mon respect  
le plus profond  
amable

Frederick Benedict

VP/JL  
**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR**

DIRECTION GÉNÉRALE  
DE LA  
**SURETÉ NATIONALE**

DIRECTION DE LA POLICE  
DU TERRITOIRE ET DES ÉTRANGERS  
**7<sup>e</sup> BUREAU (P.G.)**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

*Paris, le* 12 JANV 1940



LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

à Monsieur le PREFET de l'ARIEGE

Je suis informé que le docteur FREISTADT Benedict, né le 11 Mai 1897 à Bratislava, écrivain autrichien, interné au camp du Vernet par les soins de M. le Préfet de Police, a été placé au quartier A qui serait réservé aux condamnés de droit commun.

J'ai l'honneur de vous prier de diriger cet étranger sur le quartier réservé aux intellectuels ~~et~~ et politiciens.

Vous voudrez bien me fournir des renseignements détaillés sur sa conduite et son attitude depuis son internement.

Il y aura lieu de m'indiquer également si vous voyez des inconvénients graves à ce que l'autorisation de regagner son ancien résidence lui soit accordée.

*Copie adressée pour renseignements  
et avis à M. le Colonel  
Commandant le  
Camp du Vernet  
Paris le 16 janvier 1940*

Le Directeur  
de la Sûreté Nationale